

## **La Chapelle-Saint-Aubert**

**pre inventaire**

**du**

**patrimoine architectural**

**et des**

**sites**

## PRESENTATION GENERALE

- Arrondissement : Fougères - 10 km N.E. -  
- Canton : Saint-Aubin-du-Cormier.

LA CHAPELLE-SAINT-AUBERT, commune rurale d'environ quatre cents habitants, s'étend sur 978 hectares entre les communes de SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES au Nord, ROMAGNE à l'Est, VENDEL et SAINT-JEAN-SUR-COUESNON au Sud, SAINT-MARC-SUR-COUESNON à l'Ouest.

Le Couënon et son ruisseau affluent le Touru forment les limites Sud et Est de la commune, située par ailleurs sur le parcours du grand axe routier Paris-Brest (la R.N. 12 la traverse dans sa partie Nord-).

### I- RELIEF ET COURS D'EAU

La Chapelle-Saint-Aubert s'insère dans un pays de collines aux formes tantôt molles, tantôt accusées et de vallées parfois larges et au profil doux, parfois étroites et aux versants abrupts. Le relief s'abaisse progressivement du Nord-Est vers le Sud-Ouest.

Les altitudes relevées aux Noës (125 mètres), au Bois-Gilles (119 mètres) et à la Métairie (54 mètres) témoignent de la forte déclivité du terrain dans la partie centrale de la commune. Accidentée encore par les vallées encaissées qui l'entament (vallée du Touru, vallée d'un petit ruisseau partant du Champ de la Posse et se jetant aussi dans le Couënon), cette région forme un saisissant contraste avec celles du Nord et du Sud. La première, au Nord de la route nationale 12, est caractérisée par un relief plat et monotone. La seconde est occupée par la large vallée du Couënon qui s'allonge en pente douce vers le lit de la rivière.

### II- GÉOLOGIE

Le sous-sol est essentiellement formé de schiste argileux; granite à cent mètres au Nord du bourg.

Le patrimoine architectural étudié utilise largement les matériaux locaux : blocs de granite grossièrement équarris, extraits en surface aux

## 25- LA CHAPELLE-SAINT-AUBERT

confins de la commune, mélangés avec des pierres de schiste, prises sur le substrat local. Le granite bien appareillé, provenant des communes voisines de Saint Sauveur et Saint Hilaire, est réservé à certains éléments de la construction (croix, encadrements de baies, chaînes d'angles...).

### III- PAYSAGE AGRaire

La Chapelle-Saint-Aubert vit essentiellement de l'agriculture, méconnaissant encore les développements du tourisme (notons cependant la présence de quatre résidences secondaires) et de l'urbanisation. Le bourg lui-même n'est autre qu'un petit village au caractère agreste très marqué, abritant un seul commerce parmi les quelques maisons rurales et semi-rurales qui le constituent.

La commune comprend 70 exploitations agricoles, exploitées soit en fermes (30), soit en faire-valoir direct (19), soit de façon mixte (21). Elles sont groupées en gros hameaux et leur superficie moyenne est de 12,81 hectares.

La physionomie du paysage agraire témoigne d'une économie liée avant tout à l'élevage (bovins). Plantes fourragères, blé et orge puis avoine caractérisent le terroir cultivé tandis que la surface en herbe est accompagnée de pommiers à cidre. Les landes et les bois occupent une surface restreinte et sont éparpillés au long des vallées (exception : le bois des Hentières au Nord de la Chauvette).

Le cadre naturel est un bocage à larges mailles, fait de talus de terre plantés d'arbres aux essences variées (le plus souvent ce sont des chênes) et d'ajoncs.

### SITES

La commune entière constitue un site rural privilégié par la beauté et la variété de ses paysages (vallées, bocage, routes et chemins...), par la multiplicité de ses points de vue. Il n'est guère altéré, aussi convient-il, dans le cadre du renouvellement, de préserver l'originalité de chaque paysage.

## 1) Vallées.

Elles ont conservé leurs caractères originaires et pittoresques, protégées par l'épreté du relief, l'absence de chemins d'accès (seul-ci passent le plus souvent à travers champs) et l'éloignement de grands axes routiers.

Élément important du paysage, le Couënon borde la partie Sud de la commune. Sa vallée, large et au profil doux, est caractérisée par des prairies et marécages, des arbres aux essences très variées (peupliers, chênes, bouleaux, pommiers etc...) et des landes (ajones et genêts).

Les ruisseaux affluents du Couënon, dont le plus important est le Foura bordant la partie Est de la commune, coulent dans des vallées encaissées et boisées (saules, bouleaux, chênes, etc...) qui constituent autant de sites.

## 2) Boisage.

Là où il est maintenu, le boisage donne de l'harmonie à un paysage rural très varié : prairies, terres cultivées, landes et bois... Les champs sont larges, limités par des talus courts plantés d'arbres et d'ajones ou par des haies.

En certains lieux, la nécessité est venue d'abattre les arbres, d'arracher les talus. L'erreur serait de généraliser partout ailleurs cette double action...

## 3) Routes et chemins.

A l'exception de la route nationale 12, la commune est sillonnée par de petites routes goudronnées et par des chemins de terre. Tous, parfaitement adaptés au cadre naturel, sont pittoresques par les sites qu'ils traversent. L'aspect harmonieux de certains a cependant disparu lors de l'abattage des arbres qui les bordaient (ex. : route départementale 22, voie communale 7, chemin rural 4, etc...).

La route départementale 22 est un fragment de l'ancienne voie romaine Jublains-Corseul, dite "Chemin Chasles".

## 4) Points de vue.

La disposition du relief ménage sur la commune de très nombreux points de vue, surgissant au hasard des champs, des

routes et des chemins (cf. carte de synthèse). Ils ont tous grande valeur car portent sur des paysages non altérés. On peut citer en exemple le vaste panorama que l'on découvre à partir du Bois des Mentières.

#### PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Le pré-inventaire de la commune de la Chapelle-Saint-Aubert s'est traduit par l'établissement d'un dossier de 66 fiches sur lesquelles ont été étudiées : l'église paroissiale, une ancienne chapelle, six croix et cinquante huit maisons rurales.

On ne note la présence d'aucun édifice important. Architecture religieuse et architecture rurale, très représentée, sont remarquables pour leur adaptation au cadre naturel et par l'image qu'ils donnent de l'art populaire local

##### 1) Vestiges archéologiques.

Aucun vestige préhistorique n'a été recensé sur le territoire communal.

Le "chemin Chasles", fragment de l'ancienne voie Jublains-Corseul, est un important vestige d'époque gallo-romaine. Il franchit la rivière du Couënon au Pont-Notre-Dame, où des travaux exhumèrent, vers 1863, les substructions d'un ouvrage gallo-romain.

Il existait une motte féodale dite "Butte à Madame", aujourd'hui arasée, sur la rive droite du Couënon, en face du Moulin-Blot en Vendel.

##### 2) Architecture religieuse.

L'église paroissiale et l'ancienne chapelle Notre-Dame-du-Pont sont remarquables par leur élévation occidentale du XVI<sup>e</sup> siècle. La première a beaucoup perdu de son charme depuis que le cimetière qui l'entourait a été déplacé. La seconde, transformée à usage de sous et de remise, est dans un état de conservation déplorable...

A l'exception de l'ancienne croix du cimetière au Bourg, les croix recensées sont des croix de chemins, mises en danger par leur situation même... Erigées pour la plupart au XVII<sup>e</sup> siècle (les dates relevées sont : 1601, 1655, 1699, 1854), elles sont des témoignages modestes de la piété populaire qu'il faut préserver.

## 3) Architecture rurale.

Les fermes sont groupées en de gros hameaux qui constituent l'un des éléments importants du paysage. Ombragés de chênes et taillis, ils sont situés sur les sommets ou à flanc de coteau et jouissent de beaux points de vue sur la campagne environnante. Chacun comprend une ou deux maisons en hauteur, marque incontestable de richesse; elles semblent régner sur les autres habitations plus basses et modestes, la plupart alignées par association de deux ou trois. Tous les foyers possédaient, à titre privé, un puits et un four à pain.

On relève seize dates sur les maisons rurales, certains exemples typiques datés permettant de fixer une phase importante de construction dans le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle :

- . XVI<sup>e</sup> siècle : une seule date, 1584,
- . XVII<sup>e</sup> siècle : dix dates entre 1633 et 1667,
- . XVIII<sup>e</sup> siècle : trois dates, 1738, 1764, 1788,
- . XIX<sup>e</sup> siècle : deux dates, 1800 et 1867.

Les maisons sont le plus généralement construites selon un plan rectangulaire. Elles possèdent un rez-de-chaussée et un étage dans le comble ou un rez-de-chaussée surmonté d'un comble à surcroît. La disparition du chaume au profit de l'ardoise et la rénovation des charpentes modifient profondément leur aspect original.

Les maisons en hauteur recensées sont au nombre de 18. Elles appartiennent, sauf exception (La Motte, Le Presbytère), au XVII<sup>e</sup> siècle et sont toutes remarquables par leur architecture : ouvertures et cheminées monumentales soigneusement appareillées en granite et à effets décoratifs. Les plus élaborées d'entre elles (ex : maison "A" au Pont-Notre-Dame) sont à usage exclusif de logis. Ceci est cependant cas exceptionnel, la distribution intérieure habituelle étant : une pièce de logis au-dessus de celle du rez-de-chaussée et un grenier au-dessus de l'étable ou du cellier.

Les maisons rurales mineures sont sans grand intérêt architectural et ont été davantage touchées par les remaniements. Elles regroupent sous le même toit le logis, l'étable et le grenier. Les plus modestes d'entre elles n'ont pas d'étage, mais un comble à surcroît éclairé par des lucarnes.

#### PROTECTIONS ET AMELIORATIONS SOUHAITABLES

Un certain nombre de sites et de monuments ont été sélectionnés (cf. Liste pages 4 et 5).

Vallées : conserver leurs caractères originaux et pittoresques, aménager des chemins d'accès.

Bocage : conserver les arbres et talus là où il n'est pas indispensable de les abattre et de les araser, en particulier au bord des routes et chemins et dans l'environnement immédiat des hameaux.

Routes et chemins : cf. Bocage. D'anciens chemins creux nombreux et pittoresques, sont devenus impraticables. Ne pourrait-on en remettre quelques-uns en état (cf. vallées) ?

Croix : Leur situation au bord des routes et chemins (sauf la croix de l'ancien cimetière) les met en danger lors d'un élargissement de la chaussée...

Hameaux : Ils sont parfaitement adaptés au cadre naturel. Il est important de préserver les arbres et taillis qui les ombragent, les points de vue qui se portent sur eux à partir de certains lieux et leurs entrées immédiates (cf. chapitre architecture rurale).